



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 22

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 22

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 14/06/2023

Date d'affichage : 23/06/2023

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

**22 JUIN 2023**

L'an **deux mil vingt trois, le vingt juin, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Charles ROUGER, M. Thierry CAUSSE, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-070**

Domaine : 7.10 - Divers

**OBJET : Désaffectation de matériel et autorisation de vente : RENAULT MASTER**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la propriété des ressources publiques;

Vu le Code des marchés publics ;

Considérant que la commune de Quillan va procéder au remplacement d'un véhicule RENAULT MASTER immatriculé 307 QV 11, nécessitant des réparations onéreuses au vu de la valeur du véhicule ;

Considérant que la désaffectation au service public et la vente de ce matériel sont nécessaires dans l'intérêt de la commune ;

Considérant l'offre formulée par M. SABRI à hauteur de 4 500€.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil municipal :

1. D'approuver la désaffectation du véhicule de marque RENAULT MASTER immatriculé 307 QV 11.
  - 1.1 D'approuver la vente du véhicule sus visé.
  - 1.2 De procéder à la sortie d'actif du véhicule du patrimoine de la commune.
2. D'autoriser une vente de gré à gré.
3. De retenir l'offre formulée par M. Mohamed SABRI pour un montant de 4500.00€.
4. D'imputer la recette en section de fonctionnement du BP 2023.
5. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 22 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

La secrétaire de séance,

Mme Nadia PARACHINI.



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



**2023-070****Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2023-06-22T16-34-03.00 ( MI245886389 )**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230622-2023-070-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Désaffectation de matériel et autorisation de vente  
: RENAULT MASTER**Date de décision :** Jun 22, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers**Identifiant unique de l'acte  
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-070.PDF](#)**Préparé**

Date 22/06/23 à 16:34

Par [JORDAN Edouard](#)**Transmis**

Date 22/06/23 à 16:34

Par [JORDAN Edouard](#)**Accusé de réception**

Date 22/06/23 à 16:39